

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber: Société de communication de l'habitat social
Band: 55 (1982)
Heft: 12

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

habitation

Revue de Suisse romande pour le logement, l'architecture, l'urbanisme, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.

Notre couverture:

Les immeubles de la SCHG le long de l'avenue d'Aire.

Edition

section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, avenue de Rumine 2, 1005 Lausanne

Bureau de la section romande

Bernard Vouga, architecte, Lausanne, président

René Gay, Genève, vice-président

Fernand Hermenjat, Lausanne, secrétaire

Adriano Rizzetto, Lausanne, caissier

Rédaction

Pierre-Etienne Monot, architecte EPF-L, chargé de cours à l'EAUG, rue de la Barre 14, 1005 Lausanne, tél. (021) 22 62 73

Comité de rédaction

Président: B. Vouga.

Membres: MM. G. Barbey, R. Gay,

P. Gilliland, A. Jaquet.

Administration et publicité

Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Chèques postaux 10-6622

Tél. (021) 20 41 41

Diffusion

La revue HABITATION est l'organe officiel des sociétés coopératives d'habitation affiliées à l'USAL Section romande de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, du Groupe de Suisse occidentale et du Groupe du Valais, de l'ASPAN (Association suisse pour le plan d'aménagement national), de la FAS (Sections romande et genevoise de la Fédération des architectes suisses)

Abonnements

Suisse: Fr. 27.50 par an. Etranger:

Fr. 40.—. Prix du présent numéro:

Fr. 3.40. Chèques postaux 10-6622

Les petites coopératives d'habitation

Depuis le début du siècle, les coopératives d'habitation ont connu en Suisse un développement important; elles sont regroupées, pour la plupart d'entre elles, dans l'Union suisse pour l'amélioration du logement, qui réunit de ce fait plus de 90 000 logements; on peut estimer à environ 350 000 le nombre des coopérateurs qui vivent dans une coopérative d'habitation, quelque part entre Genève et Romanshorn, ou entre Bâle et Chiasso.

Mais le problème du logement ne s'en est pas trouvé pour autant résolu, et la crise du logement, dont nous annonçons le retour il y a déjà trois ans (*Habitation 11/1979*), est de nouveau plus intense que jamais. Il n'est donc pas étonnant que des habitants se tournent vers la solution coopérative pour tenter de résoudre, dans un cadre nouveau, leurs difficultés à se loger.

Lors de sa dernière séance, le comité de la section romande de l'USAL a admis au sein de l'Union deux nouvelles sociétés, les coopératives G et Nadir, à Genève. Elles ont défini leurs aspirations et leurs buts dans un texte intéressant, que nous publions dans les pages suivantes. Elles sont actuellement à la recherche de terrains ou d'immeubles à rénover.

Des expériences similaires se développent en Suisse alémanique: le cas de ces deux coopératives genevoises n'est donc pas unique, et le secrétariat central de l'USAL prête beaucoup d'intérêt et d'attention à ce nouvel essor de la solution coopérative, d'autant plus que ce sont des gens fortement motivés qui ont choisi de coopérer, c'est-à-dire d'œuvrer en commun non seulement pour résoudre leur problème de logement, mais aussi pour prendre en charge la création et la gestion de leur cadre de vie. Nous pensons que leurs efforts sont à suivre de près et à soutenir.

Pierre-Etienne Monot,
rédacteur.

Sommaire

Face à la crise du logement, une nouvelle forme d'habitat: les petites coopératives d'habitation	3
Société coopérative d'habitation Genève: extraits du rapport sur l'exercice 1981-1982	7
Faut-il supprimer l'aide fédérale au logement? par Pierre Pahud	11
Actualité du logement: un constat trompeur	13
Renseignements techniques et commerciaux	15